



HORODATER

Constituer une preuve de date pour vos documents

easystamp permet de dater un document électronique (article, publication, dossiers techniques, plan...) et de le conserver durablement pour constituer une preuve de son antériorité.

easystamp utilise la même autorité d'horodatage que l'INPI, les services fiscaux français et bien d'autres administrations.

Une solution fiable, en lieu et place des traditionnels moyens de preuve utilisés tels que l'enveloppe SOLEAU ou le pli cacheté.

easystamp est accessible via IP data², notre extranet totalement sécurisé.



Vos enjeux

- Associer une date certaine à un document
- Conserver la preuve d'antériorité dans votre portefeuille
- Être autonome dans vos démarches à partir de n'importe quel ordinateur

Des fonctionnalités simplifiées

- **Le téléchargement de vos documents directement dans IP data²** : création d'une empreinte électronique transmise à une autorité d'horodatage certifiée. Un jeton d'horodatage est généré automatiquement avec la date et l'heure précise de votre horodatage
- **Tous les types de formats** (.doc, .pdf, .msg, .zip, etc.) sont acceptés jusqu'à 45 Mo. Vous pouvez paramétrer les informations associées aux documents horodatés
- Des documents horodatés **directement consultables dans IP data²**
- **Une interface de recherche pour tous les documents horodatés** en fonction des informations complémentaires associées (auteur(s), inventeur(s), résumé...)

Quelle validité juridique ?

- **Un jeton d'horodatage a une valeur probante** à partir du moment où il est délivré par une autorité d'horodatage, respectant les protocoles techniques et juridiques normalisés des services d'horodatage. Le jeton d'horodatage protège de toute contestation concernant le contenu d'un fichier et sa date d'émission ou de réception. Il permet de certifier la non-altération d'un fichier entre la date d'horodatage et celle de vérification
- **En cas de conflit**, le fichier horodaté peut être authentifié en utilisant la procédure de vérification de l'autorité d'horodatage. Cette procédure de vérification conduit à l'émission d'un second jeton qui sera comparé au premier jeton horodaté. Une telle procédure de certification peut être réalisée par un huissier, sous sa surveillance, directement par Lavoix ou par vous-même

Le jeton d'horodatage

Fichier résultant de l'association de l'empreinte des données horodatées (hash) et d'une date/heure provenant d'une source de temps fiable, le tout signé électroniquement par l'autorité d'horodatage. L'empreinte de chaque document est unique. Le fichier horodaté permet de vérifier son existence dans sa forme actuelle à la date du jeton. La signature électronique de l'autorité d'horodatage scelle le jeton, empêchant sa modification.

Référence technique et normes d'horodatage

Notre autorité d'horodatage respecte les standards et normes.

Informations

Pour activer easystamp ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre interlocuteur habituel ou l'adresse dédiée : easystamp@lavoix.eu